

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org

commissionfoot11@31.fsgt.org



17 juin 2025

N° 40

SOMMAIRE

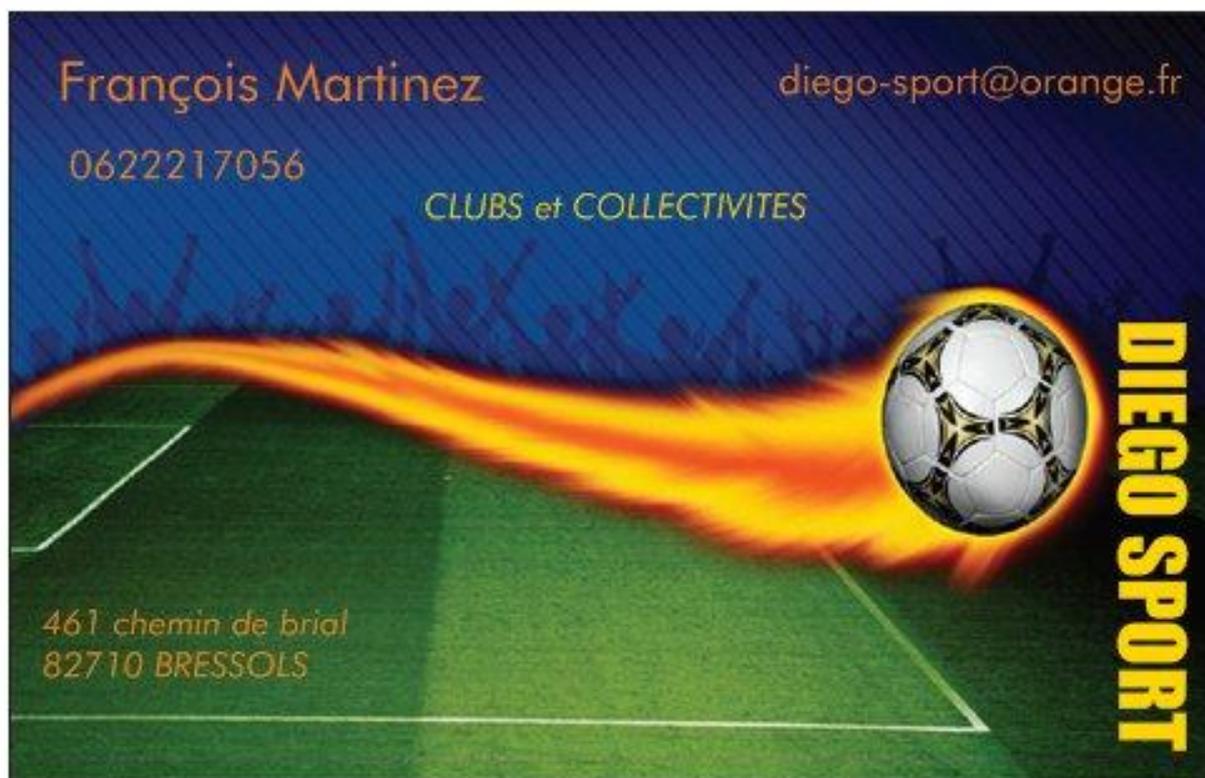


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats semaine 24,
- Sportivité semaine 24,
- Sanctions,
- Assemblée générale,

SAISON 2024 - 2025

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Mardi 17 juin 2025.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, José-Luis GONZALEZ, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et Joseph RICART.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :

FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

BULLETINS

③ Pour accéder **aux classements** :

FOOTBALL A 11

CHAMPIONNATS (ou COUPES)

CLASSEMENTS 2024-2025

④ Pour accéder **aux calendriers** :

FOOTBALL A 11

CHAMPIONNATS (ou COUPES)

CALENDRIER

⑤⑥ Pour accéder au **règlement intérieur** :

FOOTBALL A 11

INFORMATIONS

REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Dans un premier temps, il est nécessaire de saisir l'affiliation de votre club en vous connectant sur base e.licence (<https://extranet.fsgt.org/auth/login>), à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Une fois validée par la fédération et le comité, vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez saisir vos licences (nouvelles ou en renouvellement). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans la procédure à suivre.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de faire votre déclaration d'accident directement en ligne, sur le site de la FSGT (menu dossier assurance) ou par courrier. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

• En ligne (à privilégier) : <https://www.fsgt.org/affiliation/assurance/>

• Par courrier à l'adresse suivante :

Willis Towers Watson France - Département Sport et Evènement - WTW
DGPL Fédération, 2 rue de Gourville - 45911 Orléans Cedex

④ AUTRES INFORMATIONS

ATTENTION : Pour les autres informations ou rappels concernant la pratique, allez voir sur le site. Le site étant à jour, toute réclamation ou litige concernant un de ces articles ne sera pas recevable.

Pour y accéder : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 PENSE-BETE DU BULLETIN
 Informations importantes

RESULTATS SEMAINE 24

SEMAINE 24 DU 10/06/2025 AU 13/06/2025

Division : Excellence - Journée 13 retour (remis du 20/03/25)

TOULOUSE SA	3	-	1	FORZA VIOLA FC	
-------------	---	---	---	----------------	--

Division : Excellence - Journée 15 retour (remis du 11/04/25)

FC POTO	4	-	6	FC CANTOU'LOUSAIN	
---------	---	---	---	-------------------	--

Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour (remis du 13/03/25)

ALTRAN FOOT	3	-	2	ASFP LUSITANOS	
-------------	---	---	---	----------------	--

Division : Promotion Excellence - Journée 13 retour (remis du 19/03/25)

ACCENTURE FC	5	-	1	AJ SAINT-EXUPERY	
--------------	---	---	---	------------------	--

Division : Promotion Excellence - Journée 17 retour (remis du 19/03/25)

ATHLETICO TOLOSA B	1	-	3	ASC CNES	
--------------------	---	---	---	----------	--

Division : Promotion - Journée 6 aller (remis du 26/11/24)

CRIQUET FC	0	-	3	AS MATRA 2	
------------	---	---	---	------------	--

Division : Promotion - Journée 14 retour (remis S23)

FREESCALE	1	-	2	RC BEAUMONT IMPERM	
-----------	---	---	---	--------------------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	
Pas de terrain			

Rappel semaine 22 : feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 24

DEUX sorties temporaires, **ONZE** avertissements, pour **7** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre FC POTO / FC CANTOU'LOUSAIN du 11/06/2025 - Excellence - Journée 15 retour :

Pour "*ENERVEMENT*" - **SORTIE TEMPORAIRE** -
Soit 3 (trois) sorties temporaires au cours de la saison, récidives du 20/11/24
et du 18/12/24 (**ART 32 - §A - d**),

- GIL Anthony**, licence n°0422792, (FC CANTOU'LOUSAIN),
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 15/09/2025.

Rencontre TOULOUSE SA / FORZA VIOLA FC du 12/06/2025 - Excellence - Journée 13 retour :

Pour "*TACLE DANGEREUX*" - **AVERTISSEMENT** -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 22/05/25 (**ART
32 - §B - f**),

- ALEXANDROU Mike Georgio**, licence n°0230080, (TOULOUSE SA),
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 15/09/2025.

Rencontre ALTRAN FOOT / ASFP LUSITANOS du 12/06/2025 - Promotion Excellence - Journée 12 retour :

Pour "*TACLE IRREGULIER*" - **AVERTISSEMENT** -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 30/10/24 (**ART
32 - §B - f**),

- PORTE Guillaume**, licence n°0489836, (ALTRAN FOOT),
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 23/06/2025.

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE*" - **AVERTISSEMENT** -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 10/04/25 (**ART
32 - §B - f**),

- NOVO COSTA Renato, capitaine**, licence n°0471719, (ASFP LUSITANOS),
- DEUX (2) matchs de suspension ferme, à compter du 15/09/2025.

**Rencontre FREESCALE / RC BEAUMONT IMPERM du 11/06/2025 - Promotion -
Journée 14 retour :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE* "

- **AVERTISSEMENT** -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 10/01/25 (ART 32 - §B - f),

PERES Simon, licence n°0432015, (FREESCALE),

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 15/09/2025.**

ASSEMBLEE GENERALE

La fin de saison approche, et avec, l'Assemblée Générale des clubs. Celle-ci aura lieu le **JEUDI 26 JUIN 2025 à 19 heures**, à la salle **Capitany**, 10 avenue Yves Brunaud, (au niveau de l'ancien stade AS PTT). **Prenez vos dispositions pour être présents.**

Nous comptons sur votre participation qui est **OBLIGATOIRE** : comme tous les ans, des décisions seront votées et des **informations très importantes pour la saison prochaine vont vous être expliquées.**

Extrait du règlement concernant la présence des Clubs à l'Assemblée Générale :

Article 2 - § L : Tous les Clubs doivent assister à l'Assemblée Générale annuelle. Une amende sanctionnera les Clubs absents à cette Assemblée.

Article 2 - § M : Les Clubs absents à l'Assemblée Générale annuelle ne **pourront prétendre recevoir les récompenses** qui devraient normalement leur être attribuées.

Extrait du règlement concernant la trésorerie des Clubs lors de l'Assemblée Générale :

Article 31 - § A - 2 : Tout(e) Club(équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), sera **RETROGRADE(E)** en division **INFÉRIEURE** pour la saison suivante.

Article 31 - § A - 3 : Tout(e) Club (équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), ne pourra prétendre à recevoir les récompenses qui devraient lui être attribuées, ni à participer à l'élection du bureau et aux différents autres votes qui pourraient avoir lieu le jour de cette Assemblée.

Les trésoriers ou dirigeants de club présents à l'Assemblée devront prendre leurs dispositions pour se mettre en règle financièrement.

